

**Sommaire du Président de la réunion annuelle de coordination des Ministres des  
Affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique  
(OCI)  
Siège des Nations Unies, New York  
1<sup>er</sup> octobre 2015**

Les ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI ont tenu leur réunion annuelle de coordination (RAC) au siège des Nations Unies à New York, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, sous la présidence de S.E. Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, Premier Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'État du Koweït.

La réunion a réaffirmé le plein soutien de l'OCI à la cause juste de la Palestine, aux aspirations nationales légitimes et aux droits inaliénables du peuple palestinien, y compris le droit à l'autodétermination et au retour, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et à l'Initiative de paix arabe.

La réunion a également réitéré la sérieuse préoccupation de l'OCI au sujet de la poursuite de la revendication du peuple palestinien, et a condamné les politiques et pratiques illégales d'Israël, la puissance occupante, dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem Est. Elle a appelé à la cessation totale de toutes les violations israéliennes du droit international, y compris une fin immédiate du blocus imposé à la bande de Gaza, de toutes les activités d'implantation de colonies de peuplement; de l'isolement et de la judaïsation de Jérusalem Est occupée et de toutes les tentatives pour modifier sa configuration démographique, son caractère et son histoire, des provocations et incitation à Al Haram Al Sharif et à la Mosquée Al Aqsa. Elle a appelé à des mesures d'urgence, en particulier, par le Conseil de Sécurité, visant à mettre fin immédiatement à l'occupation israélienne et à réaliser un règlement pacifique qui garantira l'accomplissement des droits inaliénables du peuple palestinien, y compris l'autodétermination et l'indépendance dans leur Etat, la Palestine, avec comme capitale Jérusalem Est.

La réunion s'est félicitée de l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale (A/RES/69/320) sur la levée des drapeaux des Etats non-observateurs aux Nations Unies et la cérémonie de levée des couleurs du drapeau palestinien qui a eu lieu au siège des Nations Unies, le 30 septembre 2015. La réunion s'est également félicitée des

efforts du Royaume du Maroc - dont le Souverain est le Président du Comité Al-Qods - et sa réponse favorable d'accueillir un sommet islamique extraordinaire sur la Palestine et al-Qods al-Chérif dans un proche avenir. Elle s'est également félicitée des efforts du Group de contact ministériel de l'OCI sur 'la défense de la cause palestinienne et d'al-Qods al-Chérif et a appelé à la poursuite de la mise en œuvre de son Plan d'action approuvé.

La réunion a exprimé sa vive préoccupation au sujet de la persistance, de la poursuite et de l'émergence des conflits dans plusieurs Etats membres. A cet égard, la réunion a confirmé les résolutions et la déclaration adoptées lors de la 42<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenue dans l'Etat du Koweït, les 27-28 mai 2015 et a réitéré la nécessité de résoudre ces conflits conformément au droit et à la légitimité internationaux et aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité. La réunion a souligné la nécessité d'alléger les souffrances encourues en raison de la situation humanitaire causée par ces conflits, et a appelé les Etats membres à fournir une assistance humanitaire et de développement. La réunion a appelé le Conseil de Sécurité à assumer ses responsabilités pour mettre un terme à ces conflits. La réunion a également souligné la nécessité de préserver l'unité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats membres et a noté l'importance de répondre aux aspirations légitimes des citoyens de ces Etats membres.

La réunion a exprimé son vif soutien aux efforts et initiatives de S.E. Iyad Amin Madani, Secrétaire général de l'OCI, et du Secrétariat, notamment dans la prévention et la résolution des conflits et a encouragé le Secrétaire général de poursuivre ses efforts et initiatives à cet égard. La réunion a adopté les rapports de Secrétaire général des Groupes de Contact sur la Somalie, la Sierra Léone, Jammu et Cachemire, la Palestine, le Myanmar/Rohingya, la Bosnie Herzégovine, le Mali et le Yémen (ci-joints).

La réunion a condamné le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes ses formes et manifestations et a dénoncé les groupes qui entreprennent des actes terroristes au nom de l'Islam. La réunion a souligné que l'Islam est une religion de paix et ne légitime, en aucune manière, les actes barbares de violence et d'assassinat perpétrés par ces groupes terroristes; tout en notant que le terrorisme et l'extrémisme violent sont des menaces à chaque société, ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationale, dans son ensemble. A cet égard, la réunion a appelé à une plus grande coopération pour lutter contre le terrorisme et ceux qui le financent, conformément au droit et à la légitimité internationaux et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.

La réunion s'est félicitée de l'issue de la réunion extraordinaire du Comité Exécutif de l'Organisation, tenue au niveau ministériel, à Djeddah, en février 2015, sur le thème de la lutte contre le terrorisme international et l'extrémisme violent, ainsi que de l'issue de la session ministérielle de réflexion, tenue au Koweït, en mai 2015 et de la réunion de

haut niveau des institutions de l'Organisation, tenue à son siège en août 2015, en vue de coordonner les activités des institutions de l'Organisation dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, et a exhorté le Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour la pleine mise en œuvre des recommandations de toutes ces réunions. Toutefois, la réunion a appelé à davantage d'efforts pour combattre l'intolérance religieuse et l'islamophobie, ainsi qu'à s'engager dans le dialogue interreligieux, et a salué les efforts du Secrétaire général à cet égard.

La réunion s'est félicitée de l'issue du Sommet des Nations Unies pour l'adoption de l'Agenda du développement post-2015, tenu les 25-27 septembre 2015. La réunion a réaffirmé l'engagement des Etats membres à réaliser les 17 objectifs de développement durable et les 169 objectifs fixés par l'Agenda pour la prospérité de leurs peuples et pour améliorer leurs conditions sociales, économiques et de vie, en ligne avec les objectifs de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'OCI, tout en affirmant que chaque Etat a, et doit librement exercer, la souveraineté permanente totale sur ses richesses, ses ressources naturelles et son activité économique.

La réunion a également salué l'adoption de la Résolution de l'Assemblée générale (**A/RES/69/317**), relative à la coopération entre les Nations Unies et l'OCI. La réunion a réaffirmé la coopération profondément enracinée entre l'OCI et les Nations Unies, et a noté que cette année marque la 40<sup>ème</sup> année de cette coopération. A cet égard, la réunion a souligné la nécessité à davantage de volonté politique conjointe et d'efforts entre les deux organisations pour favoriser des solutions pacifiques et politiques aux conflits.

La réunion a pris note du travail entrepris par le groupe intergouvernemental d'experts, en rédigeant un programme d'action 2025 de l'OCI, et a demandé au Secrétaire général de continuer à faciliter son achèvement, le plus tôt possible, pour relever les défis auxquels la Oummah est confrontée, au 21<sup>ème</sup> siècle.

La réunion a exhorté le Groupe de l'OCI à New York à poursuivre ses efforts, afin d'approfondir et de renforcer sa coopération, sa coordination et ses consultations par rapport aux questions inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies.

Le Président a exprimé son appréciation et sa gratitude aux participants pour leur coopération et leur esprit de fraternité. La réunion s'est félicitée de la présidence de l'Etat du Koweït, de son leadership et de ses efforts dans le renforcement de la solidarité islamique.